

CONSEIL DE LA VIE SOCIAL

Procès-verbal - séance du 13 février 2019

Présents :

Représentants des familles :

M. BERTHIER Psdt CVS, Mme ARNAUD-GODDET, Mme CLEYET

Association « Vivre Encore »

Mme BENICHOU, Présidente

Représentant les Usagers

M. DECOUX, RU

Résidents présents :

M. ROCHER, Mme BROCHIER, Mme PIVOT PAJOT, Mme COURAULT, Mme LEVY, Mme ARNAUD

Personnel :

M. PIN Directeur Délégué, M. SEAUME Cadre supérieur de santé, Mme BULLIARD Périne FF Cadre de santé, Mme BRESSON Anmatrice, Mme NESTA Anmatrice, Mme BERGER Emmanuelle AS, Mme MEUNIER-CARUS AS, Mme GERVAIS Elisabeth Assistante Sociale

Excusés :

Mme ANCILLON Directrice, Mme ROURE Représentant famille, Mme REYNAUD Pascale Cadre de santé, Mme PEIGNEUX Service Economique, Mme MOLLI Lorène Représentante des résidents, Mme LENTENOIS Sylène Cuisine, Mme BEDIN, Directrice des soins, Mme RONGIER Diététicienne, Mme MOUTON Qualité.

Ordre du jour :

- Résultats des élections des représentants des familles des usagers au CVS. Désignation de la (ou du) nouveau Président(e) du CVS.
- Approbation du compte rendu du CVS du 18 juin 2018.

Points mis à l'ordre du jour par les représentants des familles :

- Accès à la terrasse du 1er étage. Marche impossible à passer seul, en fauteuil.
- Mise à jour régulière du site Internet (Informations qui datent).
- Diminution du rythme des activités et animations, suite au stage long de l'animatrice.

Points mis à jour par le Service Qualité :

- Retour CREX B2/C2 du 17/10/2018.
- Présentation et démarche d'évaluation Interne de l'EHPAD en direction commune.

Questions et Informations diverses.

1/ Résultats des élections des représentants des familles des usagers au CVS :

Monsieur Pin, Directeur Délégué, donne le résultat des élections.

5 candidats se sont déclarés. Il y a eu 59 votants, 0 bulletin blanc et 0 bulletin nul.
Ont obtenu :

- › Monsieur Berthier Roger : 44 voix.
- › Madame Arnaud-Goddet Caroline : 21 voix
- › Madame Cleyet Chantal : 20 voix
- › Madame Roure Isabelle : 18 voix
- › Madame Perrin-cocon Yvette : 17 voix.

Les représentants des familles au CVS sont donc :

Mme Arnaud-Goddet et M Berthier : Titulaires

Mme Cleyet et Mme Roure : suppléantes.

Monsieur Berthier est reconduit dans sa fonction de président du CVS, à l'unanimité des présents.

2/ Approbation du compte rendu du CVS du 18 juin 2018 :

Ce compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Monsieur Pin, précise, qu'à partir du prochain CVS, nous reprendrons le rythme habituel: Commission des menus à 14H et CVS à 15H.

Monsieur Decoux, représentant des usagers, demande si la commission des usagers peut se dérouler le même jour, afin de ne pas multiplier les jours de réunion. Les membres du CVS n'y voient aucun inconvénient.

3/ Accès à la terrasse du 1^{er} étage. Marche impossible à passer seul, en fauteuil.

Ce problème avait déjà été évoqué lors d'un précédent CVS et l'architecte avait précisé que le seuil était « réglementaire ».

Monsieur Pin et le personnel précisent que cette terrasse a été aménagée (Tables, parasols, jardinières sécurisantes...) et qu'elle est bien utilisée aux beaux jours. Il est proposé de demander au personnel technique de construire une rampe amovible permettant de remédier à ce problème.

Il est, par ailleurs précisé que, maintenant, une salle à manger du 1^{er} étage est équipée de la climatisation.

4/ Mise à jour du site Internet (Informations qui datent).

C'est une évidence pour tout le monde. C'est d'autant plus regrettable que, depuis quelques temps, les dossiers EHPAD se font en ligne sur internet. Le site est piloté par Volron, et non par St Geoire. La responsable de Volron est en congé et n'a été remplacée qu'à temps partiel. Le CVS émet le souhait que le site soit piloté par notre EHPAD.

Suite à une question, il est précisé que l'établissement ne met pas à disposition des résidents des ordinateurs mais qu'ils peuvent se connecter personnellement par Wi-Fi.

5/Diminution du rythme des activités et animations, suite au stage de l'animatrice.

Monsieur Pin précise que l'établissement a 1,8 ETP budgétisé pour l'animation. Un animateur en complément a été recruté mi-octobre. Un autre, en remplacement, est en fonction depuis début janvier. Il est précisé que notre EHPAD profite d'un complément d'animation important, organisé par l'association de bénévoles « Vivre Encore ».

Il est ensuite évoqué la participation des agents aux animations. Si cela s'avère impossible en cas de sous-effectif, il semble souhaitable que les agents participent aux animations. (Mais pas adhésion de tout le personnel.)

Pour faciliter la tâche des bénévoles et ne pas trop mobiliser le personnel à la fin des animations, il est demandé au personnel d'étiqueter le matériel des résidents (déambulateurs, fauteuils...) avec le nom, l'étage et le numéro de la chambre.

L'animatrice donne la liste des animations prévues ce printemps. Il est précisé que le planning détaillé des animations du mois est affiché dans tous les services.

Un projet de Journée « portes ouvertes » organisée par l'Etablissement est en cours de réflexion.

Bilan du tournoi inter EHPAD.

Ce fut un beau succès. Mais c'est lourd à gérer pour l'animatrice de l'EHPAD organisatrice (St Geoire cette année).

Madame Benichou, présidente de l'Association « Vivre encore » regrette le désengagement de membres de l'équipe de certaines EHPAD, lors des entraînements ou du tournoi.

En 2019, suite à une décision commune, il n'y aura pas de tournoi mais une manifestation festive commune aux EHPAD du secteur de Volron, sans doute sous la forme d'un plique-nique.

Une réflexion est engagée pour le retour à la formule « tournoi » en 2020.

6/ Retour du CREX (Comité de retour d'expérience) B2/C2 du 17/10/2018 :

En l'absence de responsables du Service Qualité, c'est monsieur Pin qui donne des informations. Une grande réunion a eu lieu, au niveau des services. On peut regretter le manque de soutien du médecin et le manque de mobilité, à une certaine période, du personnel entre les étages. Actuellement, une certaine « mutualisation » est constatée dans ce sens, ce qui constitue un progrès. Le changement de cadre et la présence de monsieur Séaume ont apaisé le climat. La psychologue du travail de Volron va procéder à un audit au niveau du deuxième étage.

Monsieur Pin tient à souligner l'exemplarité du personnel, au moment de l'article du journal, personnel qui a subi des pressions à ce moment-là.

Le 1^{er} étage a connu également un problème de personnel au moment des fêtes de Noël. (1/4 du personnel disponible certains jours.).

La parole est donnée aux résidents, en ce qui concerne ces problèmes.

Ces derniers signalent des services de repas trop rapides, des divergences d'attitudes entre les membres du personnel et le fait que certains d'entre eux restent au lit le weekend.

7/ Présentation de la démarche d'évaluation commune interne de l'EHPAD en direction commune.

L'établissement s'est engagé à une évaluation interne en 2019. (Hors période estivale).

Devant l'obligation de répondre à certains critères, 7 groupes de travail (concernant 7 thèmes) ont été mis en place. (Réunions d'une heure et demi). Tous les agents participent. Un logiciel permet, selon les réponses, d'avoir une évaluation rapide. Un point sera fait à chaque réunion du CVS.

En ce qui concerne les enquêtes de satisfaction, une projection de documents est faite au CVS. Ces documents seront affichés dans l'établissement et joints à l'envoi de ce compte rendu de CVS.

8/ Questions et informations diverses.

- › Monsieur Decoux, représentant des usagers, souhaite que l'établissement participe à la Journée européenne des droits des usagers, le 4 avril 2020. Il fournira à la direction des supports à afficher et à mettre sur le site.
- › Madame Cleyet tient à souligner l'excellent travail de l'établissement, concernant la prévention de l'épidémie de grippe.
- › Monsieur Pin souhaite refaire une réunion des familles, en avril.

La prochaine réunion du CVS est fixée au mercredi 29 mai, à 15 heures.

Roger BERTHIER

Président du CVS

